



ENTREMONT LE VIEUX

Le conseil municipal vous informe ... n°23 Octobre 2019

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

Parmi les enjeux auxquels nous serons confrontés dans les prochaines décennies, l'eau sera certainement le sujet le plus préoccupant. En effet, le réchauffement climatique qui n'est plus contesté aujourd'hui aura de multiples conséquences :

- Incidence sur notre alimentation en eau, les sources baissent d'une façon importante, voire disparaissent (Les Teppaz). Le milieu karstique de la Haute Chartreuse ainsi que la fonte des glaciers souterrains favorisent cette évolution.
- Incidence sur notre agriculture, les secteurs de pâturage sont souvent alimentés par de petites sources.
- Les cours d'eau sont à leur plus bas niveau.
- Incidence sur le développement du territoire dans la mesure où l'urbanisation future sera conditionnée par la ressource en eau.

Dans ces conditions, il faut se préparer pour faire face à cette évolution :

- En modifiant nos comportements, l'eau devient un bien précieux qu'il ne faut plus gaspiller. Les arrêtés préfectoraux pris depuis ce printemps imposent la fermeture de tous les bassins (il serait souhaitable de pouvoir, dans la mesure du possible, réhabiliter les sources qui alimentent ces bassins).
- Les schémas d'alimentation en eau doivent se réfléchir à un niveau intercommunal afin de pouvoir mailler nos réseaux, c'est ce qui est fait actuellement avec le Syndicat du Thiers, des travaux importants sont envisagés pour mailler les ressources de La Plagne et de Saint Même. Une première tranche de travaux consistant à construire un réservoir de tête de réseau au-dessus des Rigauds est en cours.

La vie en collectivité impose des comportements responsables, nous subissons aujourd'hui un certain nombre d'incivilités notamment en ce qui concerne les ordures ménagères. Alors qu'une déchetterie fonctionne à Saint Pierre d'Entremont on constate toujours des dépôts sauvages (cartons, objets divers) autour de bacs à ordures, et plus grave des objets (ferraille) dans les sacs poubelles, ce qui a entraîné récemment une dégradation du camion de ramassage. N'oublions pas que ce service est payé par l'ensemble de nos concitoyens par le biais de la taxe sur les ordures ménagères.

Pour l'ensemble de ces sujets, nous comptons sur un effort de tous

Le Maire,
Jean-Paul CLARET



Sommaire

Le mot du Maire.....	p.1
Des nouvelles de l'école.....	p.2
Hiver 2019-2020 : le déneigement.....	p.2
Le compostage.....	p.3
Le tri sélectif.....	p.3
Les déchèteries.....	p.4
Les ordures ménagères.....	p.4
Recensement citoyen.....	p.5
Inscription sur les listes électorales.....	p.5
MOC : bilan de la saison estivale 2019.....	p.5
Ski club.....	p.5
MOC : programme des vacances de Toussaint.....	p.6
Téléthon 2019.....	p.6
Agenda.....	p.6

Mairie d'Entremont le Vieux

Le Bourg
73670 Entremont le Vieux

Téléphone : 04 79 65 82 48

Télécopie : 04 79 65 86 67

Messagerie :

mairie@entremont-le-vieux.com

Site internet :

www.entremont-le-vieux.com

Des nouvelles de l'école

L'école accueille cette année 45 enfants de la petite section au CM2. En raison d'une baisse des effectifs, la troisième classe a été supprimée. Les institutrices en poste, Christelle MORILLAT, Ariane BICAIS et Camille MOIRET assurent l'enseignement sur 2 classes :

	Christelle MORILLAT	Petite section : 4 Moyenne section : 4 Grande section : 5 CP : 7	Soit 20 élèves
	Ariane BICAIS Camille MOIRET	CE1 : 6 CE2 : 4 CM1 : 9 CM2 : 6	Soit 25 élèves

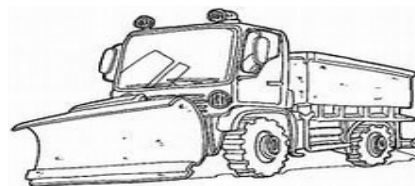
Grâce à un appel à projet « Ecole Numérique Innovante et Ruralité » sur lequel l'école d'Entremont-le-Vieux a été retenue, les enfants bénéficient d'un enseignement diversifié grâce à l'utilisation de matériel informatique et numérique actuel tel que tablettes, ordinateurs portables et tableaux interactifs. Cette réalisation, dont le coût s'élève à environ 14 000€, est financée à 50% par le Ministère de l'Education National et 50% par la Commune. Gaëlle BRANCAZ, qui a enseigné pendant 15 ans sur l'école du village, est partie vers de nouveaux horizons. Nous la remercions pour les projets qu'elle a réalisés en collaboration avec l'équipe enseignante, et le service rendu au cours de ces années auprès des enfants. Nous lui souhaitons réussite et épanouissement professionnel dans son nouveau poste.

Hiver 2019-2020 : le déneigement

Le déneigement de la commune d'Entremont le Vieux sera confié cet hiver 2019-2020, comme le précédent, à plusieurs prestataires.

Afin de continuer à favoriser la communication avec les différents prestataires et recueillir les remarques des Entremondants, les référents par secteur sont maintenus :

- La Coche : Jacques D'Hooghe (Tél. : 06-83-95-26-11)
- La Grennery : Michel Rey (Tél. : 06-87-26-08-69)
- Le Désert : Pierre Charquet (Tél. : 06-70-34-82-59)
- Les Girouds : Brigitte Burllet (Tél. : 06-74-82-95-03)
- Les Combes : Suzy Rey (Tél. : 06-72-82-35-30)



Quand la neige est là, le travail des conducteurs de chasse-neige est souvent perturbé par le stationnement gênant de véhicules et de mauvaises implantations de clôtures. Aussi,

Pour ne pas gêner le travail des conducteurs de chasse-neige :

- Le stationnement des véhicules sur les chaussées des routes départementales et communales est interdit;
- Sur les places du village et des hameaux, les véhicules ne doivent pas stationner au même endroit plus de 24 heures d'affilée pour permettre le déneigement;
- Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies de circulation doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci;
- Les piquets en bordure de voirie doivent être enlevés. La pose de jalons ne doit servir qu'à matérialiser des obstacles ;
- La pose des « pare-neige » sur les toitures en bordure des voies publiques est obligatoire.

De plus :

- Chaque habitant doit dégager la neige du trottoir devant sa maison et la neige tombée de son propre toit sur les voies publiques et les trottoirs;
- Il est indispensable d'équiper votre véhicule de pneumatiques spéciaux et d'avoir une paire de chaînes dans le véhicule à portée de main et que le conducteur sache les installer.

Et puis, savez-vous que :

- En cas d'accrochage entre un chasse-neige et un véhicule en stationnement gênant, la déclaration d'accident sera envoyée à l'assureur accompagnée du procès-verbal sanctionnant le stationnement illicite.
- La réparation des dégâts causés par le chasse-neige aux clôtures ou tout autre élément (boîte aux lettres ...) dont l'implantation n'est pas conforme, ne sera pas prise en charge par la commune.
- Il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique ; de plus, vous êtes responsables si la neige de votre toiture ou de votre trottoir se retrouve sur la chaussée et crée un accident.

En respectant ces quelques précautions, pour le bien de tous, l'hiver ne vous apportera plus que des plaisirs... Enfin, nous l'espérons !

Le COMPOSTAGE

Réduisez
vos déchets,
compostez !



La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse vous propose des composteurs individuels à tarif préférentiel (20€).

La recette est simple : un savoureux mélange de déchets de cuisine et de jardin sublimé par une poignée de bactéries, insectes et vers de terre qui viendront naturellement travailler pour vous. Quelques mois plus tard, vous n'aurez plus qu'à récolter le fruit de votre patience : un compost riche en éléments nutritifs parfait pour votre jardin ou vos plantes d'intérieur.

Vous habitez en appartement ? La CCCC propose également des lombricomposteurs, au même tarif, ou vous accompagne dans votre projet de site de compostage partagé.

Contact : service déchets au 04.76.66.65.24 ou à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr

Le TRI SELECTIF

Plusieurs points tri à votre disposition :

→ Epernay : face à l'immeuble de l'OPAC et parking du camping, route de la Grenery, station et col du Granier (verre uniquement), Le Désert : parking du foyer de ski de fond



EMBALLAGES RECYCLABLES

flaconnages plastiques, boîtes alimentaires acier/aluminium, cartonnettes, briques

PAPIERS

papiers, revues, journaux, magazines, prospectus, livres, cahiers, annuaires, enveloppes

VERRE

bouteilles, pots, bocaux
sans bouchon, ni capsule, ni couvercle

Les DECHETERIES

Vous avez accès aux 2 déchèteries du territoire :

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	-	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	10h-13h / 14h-18h	-
Vendredi	14h-18h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-



Attention : tous les flux ne sont pas acceptés sur chacun des sites

Les ORDURES MENAGERES

➤ Jours de collecte :

- ✓ tous les **MERCREDIS**
- ✓ tous les **JEUDIS** pour Les Rigauds, Les Combes, Les Perrets (côté Outheran), Les Derbetemps, Les Teppaz

➤ Bacs de regroupement

Dans un souci d'optimisation des tournées et de maîtrise des coûts du service, en accord avec la Mairie, la collecte ordures ménagères sera progressivement réalisée par le biais de bacs de regroupement uniquement, répartis sur l'ensemble de la commune. Au besoin, de nouveaux conteneurs seront installés et certains bacs existants seront déplacés.

Les riverains concernés par ces modifications seront informés par courrier au fur et à mesure de la mise en place des nouvelles modalités de collecte qui devraient être effectives d'ici la fin de l'année 2019.

Recensement citoyen



Les jeunes nés entre octobre et décembre 2003 sont invités à se faire recenser en se présentant à la Mairie munis :

- De sa carte d'identité
- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du responsable légal

Pour les jeunes nés en 2003 et n'ayant pas réalisé leur recensement, vous êtes invités également à vous présenter en Mairie le plus rapidement possible. Ce recensement est obligatoire dans les 3 mois suivants le 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Pour voter en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour d'un scrutin.

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite avant le vendredi 7 février 2020.



Musée de l'ours des cavernes : bilan de la saison estivale 2019

Le Musée de l'ours des cavernes a reçu 7088 visiteurs au cours de l'été 2019, ce qui représente une augmentation de 11% de la fréquentation par rapport à l'été 2018.

Le musée a proposé plusieurs spectacles dans le cadre de sa programmation estivale : un concert de musique swing, blues, soul and rock'n'roll avec le groupe High Sensi B, un spectacle de contes et marionnettes proposé par la comédienne Nadège Jiguet-Covex et le spectacle familial « Voyages » du Chapiteau Théâtre Compagnie. 145 personnes ont assisté à ces trois spectacles de belle qualité artistique.

Les ateliers « gravure préhistorique » et « création d'un pendentif en stéatite » ont attiré 153 personnes lors des séances programmées les jeudis et vendredis matin de l'été. Dans le cadre d'une sortie avec leur centre de loisirs, 250 enfants ont tout à la fois visité le musée et participé à un atelier préhistorique.

Présentée depuis le 17 juin 2019, l'exposition temporaire « Plonk & Replonk » propose des détournements savoureux de photographies et cartes postales anciennes. L'univers pour le moins excentrique et absurde de ces artistes suisses a séduit le public multigénérationnel du musée.

Pour la troisième année consécutive, le Spéléo Club de Savoie a réalisé des travaux de sécurisation à la Balme à Collomb comprenant à la fois une purge et une stabilisation de la trémie d'accès aux galeries et l'installation d'un nouvel échafaudage métallique plus résistant aux conditions souterraines. Ces travaux de grande ampleur ont nécessité 9 journées de travail, avec la présence en moyenne de 7 à 8 personnes par jour, et de deux hélicoptères. A la tête de ce chantier hors-norme, le spéléologue Christian Hermen qui explique qu'environ 4 à 5 m³ de blocs et d'argile ont été évacués de la grotte, ce qui représente 8 à 10 tonnes de matériaux. Ces travaux ont reçu le soutien financier de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse.

Grâce à ces aménagements, les visites de la grotte peuvent être maintenues lors des fêtes préhistoriques proposées par le musée. D'ailleurs, la 4^{ème} édition de la Fête Préhistorique se déroulera les 4 et 5 juillet 2020.



Travaux à la Balme à Collomb
© Jacques Nant

Le ski club

Le ski club d'Entremont le Vieux vous propose :

- sa **soirée MOULES-FRITES, le samedi 19 octobre 2019 à partir de 20h à la salle polyvalente d'Entremont le Vieux**, 20€ le repas sur réservation par téléphone à Jérôme au 06.87.46.59.59 ; attention nombre limité de places. Musique d'ambiance pour la soirée moins forte que l'an passé. Venez nombreuses et nombreux passer un moment chaleureux et dans la bonne humeur

- les inscriptions pour la saison 2019-2020 **le samedi 9 novembre 2019 à partir de 14h30 dans la salle du conseil municipal de la mairie d'Entremont le Vieux**. Nous ferons passer les documents dans les cahiers des enfants de l'école. Pour plus d'informations contacter Jérôme par téléphone (06.87.46.59.59) ou par mail (skiclubentremont73@gmail.fr)

SOIRÉE MOULES-FRITES
ORGANISÉE PAR LE SKI CLUB ENTREMONT LE VIEUX
SAMEDI 19 OCTOBRE 2019
Salle polyvalente Entremont-le-Vx
A partir de 20h00

Entrée
Moules-frites
À volonté
Dessert

20€

SUR RESERVATION — Jérôme 06.87.46.59.59

Exposition temporaire « Plonk & Replonk »

Du 17 juin 2019 au 31 mai 2020

Le collectif suisse Plonk & Replonk propose des détournements savoureux de photographies et cartes postales anciennes. Avec ces photomontages, ces artistes jouent avec les poncifs et s'amuse de tout avec humour et fantaisie.

Exposition en accès libre aux heures d'ouverture du musée.



Vacula © Plonk & Replonk

Atelier tissage végétal aux couleurs de l'automne

Mardi 22 octobre 2019 - 15h

Découvrez les techniques du tissage à l'aide d'un cadre en bois, de branches et de feuillages naturels. Et repartez avec votre création éphémère aux couleurs de l'automne !

Tarif : 3,50 €. Ouvert à tous à partir de 6 ans. Sur réservation.

Café repaire « Causons culture »

Vendredi 25 octobre 2019 - 19h

Que pensez-vous de l'offre culturelle sur notre territoire de Chartreuse ? Venez nous donner votre avis, échanger et partager sur le sujet.

Un café repaire c'est : un rendez-vous pour se rencontrer, discuter et échanger sur des sujets variés. Un rendez-vous agitateur d'idées entre habitants de Chartreuse proposé par l'AADEC.

Soirée contes spécial Halloween avec Marie-Noëlle Le Ferrand

Jeudi 31 octobre 2019 - 18h

Dans la forêt, des bruits étranges résonnent... Sorcières, fantômes et autres êtres terrifiants viennent nous déranger. Mais sont-ils vraiment aussi effrayants ? Des histoires à faire peur... un peu, beaucoup, pour petits et grands !

Tarif : 6 €. Gratuit moins de 4 ans. Réservation conseillée.

Le musée est ouvert pendant les vacances de Toussaint du dimanche 20 octobre au dimanche 3 novembre tous les jours de 14h à 18h, fermé les samedis. Ouvert le vendredi 1^{er} novembre de 14h à 18h.

Téléthon 2019

C'est le **7 décembre 2019** que la manifestation sur la vallée des ENTREMONTS aura lieu : sur la place du marché de Saint-Pierre de 10h à 17h30 en partenariat avec le groupement des artisans et le sous des écoles de St Pierre. Le soir sur Entremont la manifestation débutera vers 18h avec la promenade aux flambeaux revisitée, les diots, la chorale, le vin chaud et la bière pression..... **à la salle polyvalente.**

La fabrication des objets de décoration va bon train.

Cette année notre grand défi est de vendre 500 enveloppes de tombola avec de nombreux lots.

Merci de faire bon accueil à la vente gourmande dans les villages.

Le tournoi de Badminton se fera le samedi 30 novembre au gymnase de Saint-Pierre d'Entremont, de 14h à 23h.... C'est un moment convivial où l'on peut se rendre même si on ne joue pas !

Nous sommes sûrs que vous serez tous au rendez-vous pour le réconfort des malades et de leurs familles.



AGENDA

Samedi 19 octobre 2019, 20h	Soirée Moules-Frites du ski club
Mardi 22 octobre 2019, 15h	Atelier tissage au musée
Vendredi 25 octobre 2019, 19h	Café repaire au musée
Jeudi 31 octobre 2019, 18h	Soirée contes au musée
Samedi 9 novembre 2019, à partir de 14h30	Inscriptions pour le ski club
Lundi 11 novembre 2019, 11h	Cérémonie commémorative au monument aux morts
Samedi 7 décembre 2019	Téléthon

**« Entremont le Vieux
Le conseil municipal vous informe... »**
est édité par la mairie d'Entremont le Vieux.

Directeur de la publication :
Jean-Paul CLARET
Comité de rédaction :
Cellule communication

Responsable de la publication :
Jacques D'HOGHE
Tirage :
400 exemplaires